Chers Amis,

Une mesure que nous prendrons à l'Assemblée Nationale dés notre arrivée sera de supprimer la double peine.

L'automobiliste pourra choisir entre l'amende à payer ou perdre un point.

Nous augmenterons aussi la vitesse de détection des infractions de plus de 10 km/h, sur les autoroutes.

L'Etat Français s'est décrédibilisé avec cette mise en place des radars automatiques et leur mode de fonctionnement.

Bien cordialement Yannick DUCROT 1ère Circonscription du Rhone SIEL Lyon Souveraineté Identité et Liberté ducrotlegislative2017@gmail.com